à Toulouse, le 7juillet 2010

Objet : Motion présentée par les chasseurs du Massif Pyrénéen

L'Ours n'est pas un acteur majeur ni essentiel dans les équilibres écologiques de nos Pyrénées.

Les chasseurs s'opposent à tout lâcher d'Ours.

Les chasseurs ne veulent aucune restriction dans la pratique de toute chasse sur ce Massif Pyrénéen.

L'Etat s'est engagé depuis la première réintroduction conduite en 1996-97 dans les Pyrénées Centrales à ne pas imposer de mesures réglementaires concernant la chasse en présence d'Ours dans le massif des Pyrénées.

Les acteurs locaux affectés par cette problématique Ours ne doivent pas être victimes d'attitudes provocatrices dans l'exercice quotidien de leurs activités.

M. Jean-Luc FERNANDEZ
Président de la FDC
de l'Ariège

M. Yves BASTIE
Président de la FDC
de l'Aude

M. Jean-Bernard PORTET
Président de la FDC
de la Haute-Garonne

M. Bernard PLACE
Président de la FDC
des Pyrénées Atlantiques

M. Jean-Marc DELCASSO
Président de la FDC
des Hautes-Pyrénées

M. Alain ESCLOPE
Président de la FDC
des Pyrénées Orientales